

## ATR sur les aides bio et MAEC versées à partir du 31 mars à 40 000 agriculteurs

© 31/03/2017 | 🧑 AC • 📰 Terre-net Média

**A partir du vendredi 31 mars 2017, le ministère procède au versement des apports de trésorerie remboursable au titre des aides à la production biologiques 2016 et pour les MAEC 2016 à « plus de 40 000 exploitants dont la demande a été instruite.**

« Comme il l'avait annoncé le 22 novembre 2016, Stéphane Le Foll a mis en place une **avance de trésorerie** pour les **MAEC 2016** (mesures agroenvironnementales et climatiques) et les **aides à la bio 2016**. Plus de 40 000 exploitants dont la demande a été instruite vont ainsi percevoir à partir d'aujourd'hui près de 225 millions d'euros », annonce le ministère dans un communiqué vendredi 31 mars 2017.

« Des versements complémentaires interviendront courant avril pour les demandes en cours d'instruction », précise-t-il. « Cette nouvelle avance, qui fait suite à celles versées en mai 2016 et février 2017 au titre des MAEC/Bio 2015 pour un total de 240 M€, représente environ 80 % de l'aide attendue, calculée à partir de forfaits revus à la hausse par le ministre en décembre dernier. »

« Par ailleurs, cette avance prend dorénavant en compte la transparence des Gaec dans l'application des plafonds, qui permet à chaque associé de la structure de bénéficier de ces aides. »